

Paris, le 21 novembre 2014

Contact presse : Aline Weber  
e-mail : [aline.weber@paris.fr](mailto:aline.weber@paris.fr)  
tél : 01 53 41 17 91

## COMMUNIQUE DE PRESSE D'ERIC LEJOINDRE

### REFORME DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

Depuis plus d'un mois, Philippe Darriulat, mon Adjoint chargé des Affaires Scolaires et moi, discutons et travaillons avec l'Académie de Paris sur la refonte de la carte de l'éducation prioritaire, une réforme dont l'utilité ne fait pas de doute. C'est une politique juste pourvu que les établissements concernés soient précisément repérés sur la base de critères objectifs.

Le 12 novembre dernier, j'écrivais au Recteur pour lui dire que le compte n'y était pas pour le 18<sup>e</sup> : 9 établissements étaient menacés de sortir des dispositifs de l'éducation prioritaire alors que le 18<sup>e</sup> est l'arrondissement de Paris qui a le plus de quartiers "politique de la Ville".

Au terme de discussions constantes avec l'Education Nationale, la nouvelle géographie de l'Education prioritaire vient d'être officialisée.

Je me félicite que ces discussions aient permis que 5 écoles de quartiers populaires (maternelle et élémentaire Vauvenargues, maternelle et élémentaire Belliard et élémentaire Clignancourt) restent dans le cadre de l'Education Prioritaire.

Je resterai vigilant pour que les établissements qui sortent de ce cadre bénéficient de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement utiles pour les élèves de ces écoles.

*Eric LEJOINDRE*